Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 134 (2008)

Heft: 20: Barcelone, projet urbain

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Logements économiques

à Carouge

La Fondation immobilière de droit public HBM Emma Kammacher (FEK), a organisé un concours de projets d'architecture en vue de construire de nouveaux bâtiments d'habitation au lieu-dit «La Fontenette», le long de la route de Veyrier à Carouge.

La FEK est propriétaire de dix immeubles d'habitation situés au sud de la route de Veyrier, entre l'Ecole primaire de la Fontenette et le Service cantonal des automobiles et de la navigation. Après de nombreuses études, la FEK a pris la décision de renoncer à la rénovation de ces bâtiments au profit d'une démolition-reconstruction qui a fait l'objet de ce concours.

Ces immeubles, construits entre 1947 et 1950 par les architectes Schurch et Schwertz, se situent en 3^e zone de développement. Ils comprennent en tout 20 entrées et abri-

tent 120 logements. Le taux d'occupation du sol est de 0,4. Construits dans l'urgence au lendemain de la guerre, quoique bien entretenus, ils arrivent aujourd'hui dans une phase où la vétusté rend nécessaire une démolition-reconstruction.

Dans le contexte décrit ci-dessus, la FEK entend réaliser des immeubles destinés à des ménages à revenus modestes. Ceux-ci peuvent être constitués de personnes seules, de couples, de familles traditionnelles avec parents et enfants, de familles monoparentales ou recomposées. Toujours dans cette volonté de créer un lieu socialement vivant et agréable, la fondation veut y intégrer des équipements sociaux.

Le jury, présidé par Eric Dunant, architecte, comprenait les membres professionnels suivants: Jean-Marie Bondallaz, Ueli Brauen, Massimo Lopreno, Sandra Maccagnan, Claude Anne-Marie Matter, Théodore Necker, Charles Pictet, Christian Sumi et Pascal Vincent, architectes.



Palmarès	
1 ^{er} prix	Fr. 45000
frundgallina architectes FAS SIA, Neuchâtel et Pascal Herault, architecte paysagiste	
2e prix	Fr. 35000
Jean-Paul Jaccaud, architecte EPF SIA, Genève	
3e prix	Fr. 30000
Darius Golchan atelier d'architecture et d'urbanisme et Localarchitecture Sàrl, Genève	
4e prix	Fr. 28000
Esposito & Javet architectes EPFL-SIA, Lausanne, Jean-Yves Le Baron Sàrl, paysagiste	
5 ^e prix	Fr. 25000
Bonhôte-Zapata architectes (snc), Genève	
6e prix	Fr. 22000
LRS architectes sàrl, Genève	
7 ^e prix	Fr. 20000
Mestelan Patrick et Gachet Bernard, Lausanne	
8e prix	Fr. 18000
Widmann Marc, Genève et Fröhlich Nicolas, Vevey	
1 ^{ère} mention	Fr. 16000
Sahy Blaise, Vevey, Lacaton Anne et Vassal Jean-Philippe, Paris	
2 ^e mention	Fr. 16000
Lütjens Padmanhabhan architectes, Zurich	

P.18

TRACÉS nº 20 · 22 octobre 2008

1er prix, frundgallina architectes FAS SIA, Neuchâtel et Pascal Herault, architecte paysagiste

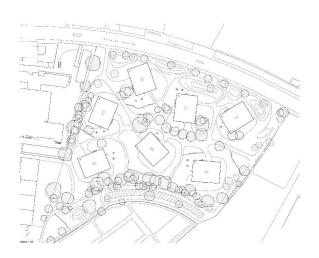
Les auteurs proposent une composition de sept bâtiments, de taille et de hauteur identiques (sept étages sur rez), se faufilant entre les grands arbres de la Fontenette. Une cohabitation de bâtiments avec la nature, un parc habité entre la ceinture verte des terrains de sports de la rive de l'Arve et le cimetière de Carouge. La continuité avec le passé se fait à travers la nature, protagoniste indéniable du site.

L'implantation des bâtiments rappelle « un troupeau de moutons dans une prairie ». La nature fluide des espaces autour des immeubles d'habitation suggère une variété de lieux publics et intimes, offrant des perspectives vers la végétation sauvegardée. Ce parc « urbano-végétal » n'est pas seulement l'espace de référence de ceux qui l'habitent, mais sert aussi de cheminement public pour les riverains qui le traversent, se mêlant ainsi au quotidien des résidents. Le hall principal des immeubles est séparé de trois marches du palier intermédiaire menant aux appartements du rezde-chaussée. Ouverts et accueillants les halls sont reliés aux buanderies et garages du même étage.

Deux des sept niveaux de l'espace généreux de l'escalier central, éclairé par la lumière naturelle, s'étirent jusqu'à la façade pour favoriser les rencontres. Chaque étage est composé de cinq ou six appartements de tailles différentes assurant une mixité sociale

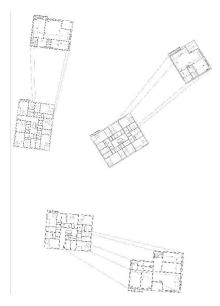
tailles différentes assurant une mixité sociale. Les espaces sanitaires sont aménagés rationnellement autour des cages d'escalier. Les façades expriment la diversité de l'intérieur: une composition libre d'appartements différents, identifiables par leurs loggias. Les grands appartements situés dans les angles profitent d'une double orientation; les plus petits occupent le milieu des façades.

Un parking souterrain est aménagé en retrait de la route de Veyrier. Les accès à travers les halls des trois bâtiments les plus proches sont maladroits. La compacité des bâtiments suppose une construction économique, toutefois légèrement péjorée par l'emplacement non superposé des loggias qui augmente la surface à isoler. Le projet propose la panoplie connue des mesures d'économie d'énergie et d'écologie et s'appuie avant tout sur des principes simples et éprouvés du développement durable, comme la compacité, la rationalité et la flexibilité. Le nombre de logements s'élève à 281 pour un indice d'utilisation du sol de 1,209.





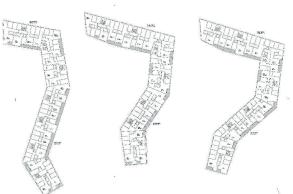




TRACÉS nº 20 · 22 octobre 2008 p.19

2e prix, Jean-Paul Jaccaud, architecte EPF SIA, Genève







Trois bâtiments affirment clairement l'échelle du projet et le rapport paysagé au site. Un front bâti définit la route de Veyrier, des cours au sud s'ouvrent en direction de la colline. La géométrie aléatoire des bâtiments fragmente la perception visuelle des espaces et permet des orientations toujours différentes pour chaque logement. Une surélévation est prévue sur la route de Veyrier et dans une moindre mesure face à la colline. Cette densification ponctuelle permet de limiter à cinq niveaux la partie du volume qui définit l'espace des cours. L'échelle est très agréable, et permet aux habitants d'envisager une appropriation de ces enclaves paysagères pour des activités sociales.

La végétation existante est conservée au maximum, ce qui permet d'intégrer une arborisation mature dans la composition de l'ensemble. Les équipements sociaux se situent le long de la route de Veyrier, ce qui anime le large trottoir. La perception de l'espace vert est toujours possible depuis la rue, le front de rue n'est pas continu. Ces ouvertures créent une transition intéressante entre les espaces publics et les espaces de cours semi-publics. Les passages aux rez-de-chaussée permettent une bonne cohésion de l'ensemble et lient intelligemment le quartier existant. Les entrées des bâtiments situées pour la plupart depuis des allées latérales animent les espaces des cours.

Le nombre de logements s'élève à 313 pour un indice d'utilisation du sol de 1,127.

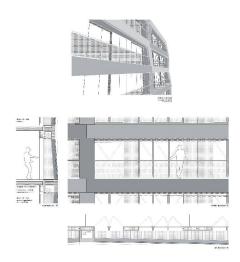
3º prix, Darius Golchan atelier d'architecture et d'urbanisme et Localarchitecture Sàrl, Genève

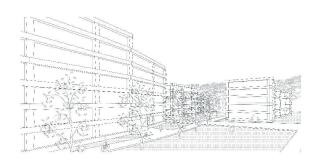


Avec intelligence et un certain flegme, l'auteur du projet passe, en deux étapes, d'un principe géométrique simple – semblable à la forme urbaine actuelle – à une solution qui trouve son intégration dans le contexte. Huit volumes brisés sont répartis dans deux zones et délimitent des espaces fluides et bien équilibrés, à échelle humaine. La continuité nord-sud du territoire est assurée. En silhouette, le gabarit des bâtiments va decrescendo de la route de Veyrier vers le cimetière, ce qui favorise l'insertion des volumes dans le contexte spatial. Le projet transforme le site en un lieu nouveau, tout en reconnaissant et en respectant la tradition suisse des cités d'habitations (Siedlungen) des années 40-50 (transparences, tapis de verdure, perception de la profondeur du territoire etc.)

toire, etc.)
La réalisation par étapes proposée est possible. Au centre des bâtiments sont disposés de grands halls de distribution regroupant chacun deux escaliers avec un ascenseur. Les différents types d'appartements sont répartis autour de ces halls. Cette structure combinée avec les noyaux bain/cuisine permet de réaliser les différents types d'appartement nécessaires aux multiples modes de vie. La représentation typologique des logements reste schématique, la largeur des pièces en façade est par endroits trop étroite.

Le nombre de l'ogements s'élève à 328 pour un indice d'utilisation du sol de 0,999.





p.20 TRACÉS n° 20 22 octobre 2008